

Votre demande de préadmission

Pour être admis au CERRSY, votre demande doit être faite sur prescription médicale par votre médecin traitant, un médecin spécialiste ou un service hospitalier. L'accord d'admission est prononcé par l'équipe médicale du CERRSY.

Votre suivi médical

Votre suivi médical sera assuré tout au long de votre séjour par un médecin référent. A votre sortie un compte-rendu d'hospitalisation vous sera délivré ainsi que les ordonnances en vue de votre suivi à l'extérieur.

L'équipe soignante et le secrétariat médical sont à votre disposition pour répondre à vos questions

Votre trousseau standard

Pendant votre séjour, nous vous conseillons des vêtements amples adaptés à la rééducation : vêtement de sport, sweet, tee-shirt, pantalon souple, baskets propres,

Un maillot de bain (le short est interdit), un bonnet de bain, et une serviette de bain sont nécessaires pour la rééducation en balnéothérapie.

Pensez à apporter vos éventuelles aides techniques (fauteuil roulant, cannes, attelles...).

Pour les séjours en hospitalisation complète, pensez également aux sous-vêtements, pyjamas ou chemises de nuit, chaussettes, chaussures ou chaussons fermés et à votre nécessaire de toilette (serviettes, gants, produits d'hygiène...)

Nota : L'établissement ne dispose pas de service de laverie.

HOSPITALISATION COMPLETE

Frais et tarifs d'hospitalisation complète

Le jour de votre admission, une demande de prise en charge de votre séjour auprès de votre mutuelle sera effectuée par le service des admissions/facturation.

Attention, pour la prise en charge du forfait journalier et de la chambre particulière, certaines mutuelles limitent la durée de leur prise en charge. Renseignez-vous avant votre séjour.

Les tarifs sont consultables au bureau des admissions.

Votre traitement médicamenteux personnel

Afin de connaître votre traitement munissez-vous de vos ordonnances. Votre traitement médicamenteux est fourni par l'établissement pendant toute la durée de votre hospitalisation.

Vos permissions

Des permissions à la journée peuvent vous être accordées, sur avis médical.

Les transports aller-retour concernant vos permissions ou sorties en journée sont à votre charge. Vous devrez les organiser et les prendre en charge financièrement.

Les visites

Les visites sont autorisées à l'étage tous les jours de 13h00 à 20h00 et les enfants doivent avoir plus de 13 ans.

HOSPITALISATION DE JOUR

Frais et tarifs d'hospitalisation de jour

Si vous êtes hospitalisé suite à une affection de longue durée, une intervention chirurgicale, une maladie professionnelle ou un accident de travail, le séjour est pris en charge à 100%.

Dans le cas contraire, renseignez-vous sur le niveau de prise en charge auprès de votre mutuelle.

Le jour de votre admission, une demande de prise en charge de votre séjour auprès de votre mutuelle sera effectuée par le service des admissions/facturation

Les tarifs sont consultables au bureau des admissions.

Les transports

Avant de venir, n'oubliez pas de réserver votre véhicule de transport (VSL ou ambulance). Vous avez libre choix du transporteur mais celui-ci doit être conventionné par la CPAM.

Si besoin, un bon de transport vous sera remis le jour de votre admission.

Les horaires des soins

Les soins sont généralement dispensés par demi-journée tous les jours de la semaine de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 17h.

Le secrétariat médical vous informera de vos jours et horaires de prise en charge en amont de votre admission. A chacune de vos venues au CERRSY, vous devrez vous rendre dès votre arrivée à l'accueil pour valider votre présence.

Un vestiaire peut vous être attribué afin de déposer vos affaires personnelles dans ce cas n'oubliez pas de venir avec un cadenas.

Les documents à fournir avant l'admission (ou au plus tard le jour de l'admission)

Bien vous identifier pour mieux vous soigner

Administratifs :

- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport)
- Carte vitale
- Carte de régime complémentaire (mutuelle, CMUC)
- Le bulletin de sortie de l'établissement adresseur (en cas de transfert d'un autre établissement)
- Une copie de l'ordonnance de votre traitement habituel
- Si vous dépendez d'un régime autre que la CPAM : accord de prise en charge du médecin conseil de votre Caisse d'Assurance Maladie
- Autres documents justifiant une prise en charge à 100% (déclaration accident de travail, maladie professionnelle, autre...)

Médicaux :

- Nom et coordonnées de votre médecin traitant
- Comptes rendus opératoires et hospitaliers
- Radios (clichés + comptes rendus)
- Examens de laboratoire
- Carte de groupe sanguin
- Votre dernière ordonnance

Les consultations extérieures

Tous vos rendez-vous médicaux doivent être communiqués au secrétariat médical.

Durant votre séjour, si vous avez des rendez-vous de consultation prévus en rapport avec votre motif d'hospitalisation, un transport adapté pourra vous être commandé. Si votre état de santé le nécessite et sous réserve d'un accord médical, vous pouvez vous faire accompagner à votre rendez-vous.

Autres services et multimédia à votre disposition

Autres services et multimédias à

- **Le courrier** (vous pourrez recevoir et envoyer votre courrier).
- **TV** (location payante soit à la journée, à la semaine ou au mois)
- **WIFI** gratuit avec code d'accès à demander à l'accueil.
- **Beauté/esthétique** (prestations payantes : coiffeur, esthéticienne, pédicure)
- **Bibliothèque, salle de musique, salle de billard...**
- **Un parking** pour les visiteurs est à votre disposition
- Accès depuis la gare Montparnasse jusqu'à Rambouillet – puis par **le bus ligne E** (arrêt situé devant l'établissement)



Pour nous joindre :

LE CERRSY

Accueil 01 34 94 52 00

Service des préadmissions 01 34 94 54 44

Secrétariat médical

Hospitalisation complète 01 34 94 52 13 /54 46

Hospitalisation de jour 01 34 94 52 47

Fax 01 34 94 54 34

LE CERRSY – Groupe UGECAM Ile-de-France

72 Rue de l'étang de la Tour

78 513 Rambouillet cedex

Siret 423 868 835 001 29 – Finess 78 042 0022



LE CERRSY Centre de Rééducation et de Réadaptation Sud Yvelines

Etablissement du groupe UGECAM Ile de France



Informations pratiques avant votre arrivée

Vous allez prochainement séjourner dans notre établissement

Les professionnels qui y exercent mettent tout en œuvre pour vous assurer les meilleurs soins et services possibles.

Lors de votre admission, il vous sera demandé un certain nombre de formalités administratives qui conditionnent votre bonne prise en charge. Vous trouverez les détails dans ce document.